



APPEL A CANDIDATURES

Chargé.e de développement à la délégation territoriale de l'Oyapock

Créé en février 2017, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multifformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chargé.e de développement à la délégation territoriale de l'Oyapock	Référence	Pag_FP_2024_002
	Company Name	RIFSEEP	Indicatif (note de gestion n° RH-2023-010.03.55) : SACDD : Groupe 3 et corps de techniciens : Groupe 3
Délégation Territoriale	Délégation Territoriale de l'Oyapock	Catégorie	catégorie B
Résidence administrative	CAMOPI	Poste ouvert à	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Choisissez un élément <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement et application de la majoration outremer	Statut du poste	Vacant Date de vacances :01/04/2024
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	Déplacements réguliers sur le littoral	Temps plein	Oui

Domaine fonctionnel	Environnement	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Chargée / Chargé de la promotion environnement/développement durable	Durée du contrat	3 ans Portabilité CDI possible
Prise de poste	01/04/2024	Permis B	Exigé
Management	Non	Niveau d'expérience	Confirmé
Date de publication	29/01/2024	Fin de publication	15/03/2024
Livret d'accueil URL	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		

Description du poste

Les territoires concernés par le PAG se caractérisent par leur isolement, une forte croissance démographique, un retard d'équipements et de services, ainsi que des freins au développement, dont un déficit important sur les pré requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Les équipes du PAG sont organisées entre un siège, localisé sur le littoral (Rémire-Montjoly) et 3 délégations territoriales, localisées dans l'intérieur du département, sur les territoires d'intervention de l'établissement.

La Délégation Territoriale de l'Oyapock (DTO) comprend 2 sites distincts (reliés par 7 à 10h de pirogue) : Camopi et les écarts de Trois Sauts.

Sur chaque commune, l'action du PAG est guidée par des **conventions d'applications** établies pour 4 ans entre le PAG et la commune concernée (Camopi). Ces conventions sont les déclinaisons locales et opérationnelles de la charte du PAG.

Sous l'autorité hiérarchique du chef de délégation, et en lien fonctionnel direct avec le chef du service développement durable du PAG, le/la Chargé.e de développement à la délégation territoriale de l'Oyapock est en charge de la mise en œuvre des projets de développement et en particulier du suivi des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'application de la Charte. Il interviendra sur les 2 sites de la DTO, en lien avec les équipes sur place.

Activités principales

Son rôle est de mettre en œuvre la stratégie globale de l'établissement en matière de développement local sur la DTO et de l'adapter, si nécessaire. Il :

- Met en œuvre et assure le suivi-évaluation des projets de développement priorités avec la commune dans le cadre de la convention d'application de la charte du PAG, et est chargé.e du suivi sur le terrain des actions programmées ;
- Contribue à la mise en œuvre de plusieurs des projets de la convention d'application avec la commune de Camopi dans son champ de compétences (en pilotage ou au sein des équipes);
- Anime le lien permanent avec les partenaires locaux impliqués dans le développement durable et culturel (commune, associations, collectivités locales, écoles, etc.), en particulier avec la commune, en lien avec la chargée de mission Charte.

Missions :

- Contribue à l'émergence des filières agricoles, forestières, artisanat et tourisme, en lien avec les référents thématique du siège :

- Par le soutien à des projets territoriaux (ex : organisation d'un marché trimestriel d'artisanat et produits agricole ; mise en place de grageries pour la transformation du manioc ; coopérative d'activité et d'emploi ; ateliers chantiers d'insertion dans le domaine agricole) ;
 - Par l'accompagnement de porteurs de projets (individuels ou associatifs) dans ces domaines d'activité ;
 - Par l'acquisition de données, la réalisation de diagnostics et une bonne compréhension de l'organisation de ces activités sur le territoire.
- Accompagne les associations locales dans la définition de leurs projets et activités menés sur le territoire, notamment dans le cadre de l'appel à projets biennuel du PAG. Dans ce cadre, participe à la commission de l'appel à projets et instruit les dossiers de Camopi (en lien avec la chargée de mission Charte);

Il/elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la DTO et en particulier avec l'agent de développement culturel et le technicien écologie et EEDD. Des projets en transversalité dans le domaine du développement des filières, de la culture, de la gestion des ressources naturelles et de l'EEDD sont menés entre ces 3 agents.

Polyvalent, il/elle est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées, et est amené.e à accompagner ou à conduire, seul ou sous l'autorité du chef de délégation, des missions de terrain à Camopi et à Trois-Sauts.

Savoir-faire

- Formation niveau Bac + 2 au minimum, avec expérience souhaitée en développement local,
- Capacités d'analyse et rédactionnelles,
- Aptitude à la gestion de projet,
- Idéalement, bonne connaissance du secteur Oyapock du Parc amazonien et des populations qui y résident, ou de tout environnement comparable ;
- Idéalement, connaissance des dispositifs en Guyane pour le développement local et du fonctionnement associatif en Guyane
- Fortes aptitudes à la médiation en inter culturalité,
- Aptitude physique à évoluer et à séjourner dans les milieux équatoriaux (déplacements longs, routiers, fluviaux et aériens)
- Connaissance des patrimoines culturels guyanais souhaitable.

Savoir être

Nous attendons de notre futur collaborateur, une posture de coopération, que ce soit pour le lien avec les équipes de la DTO, la coordination avec les services métiers et référents thématiques au siège ou dans les relations avec les partenaires locaux.

- Sens des responsabilités et des relations humaines,
- Sens de la pédagogie,
- Goût pour le travail en équipe,
- Autonomie, capacité à tenir des échéances et à rendre compte,
- Capacité à vivre et travailler en site isolé – Polyvalence.

Contexte matériel

Le poste est basé à Camopi ; des déplacements fréquents sur l'ensemble de la délégation sont à prévoir, afin suivre les projets sur Camopi et Trois Sauts, et de faire lien avec les équipes..

Camopi est une commune frontière avec le Brésil ; la commune est reliée au littoral par une liaison aérienne (3 fois par semaine, lundi-vendredi-dimanche) mais sujette à aléas, et est aussi accessible par le fleuve.

Il faut donc prévoir une logistique de transports complexe, ainsi qu'un approvisionnement alimentaire parfois irrégulier.

Cette situation particulière d'enclavement implique de la part du/de la postulant(e) une bonne conscience des incidences sur la vie quotidienne et personnelle localement.

Mise à disposition d'un ordinateur portable, d'un téléphone portable.

Mise à disposition de dotations de mission et de représentativité (vêtements, un hamac, une moustiquaire ainsi que divers matériels).

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Date limite de candidature – 15/03/2024

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Pascal VARDON

Directeur du Parc amazonien de Guyane

1 rue de la Canne à sucre

97354 REMIIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

Renseignements	jammes.panapuy@guyane-parcnational.fr	Mail	en-rh@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter	fanny.rives@guyane-parcnational.fr	Mail	
Dernière validation par	LE DIRECTEUR	Date	12/02/2024